

## Compte rendu du Conseil d'école du 25/06/2015

### Ordre du jour :

1. Bilan de fin d'année
2. Préparation de la rentrée scolaire 2015-2016
3. Bilans financiers des coopératives scolaires
4. Travaux réalisés et à réaliser
5. Questions diverses

### Présents :

**Enseignantes :** Mmes Coindeau, Roy, directrices ; Mmes Doublet, Dalmay-Rougier, Astier, Rodrigues, Champigny, Briend.

**Représentants des municipalités :** Mr Bordas, Mme Magoutier, adjoints au Maire de St-Brice, Mme Soury, Maire de Saint-Martin de Jussac, Mr Burin, adjoint au maire de St-Martin de Jussac

**DDEN :** Mr Gautron, Mme Gauthier, DDEN St-Brice

**Représentants des parents d'élèves:** Mrs, Basgrot, Bourlois, Lecomte ; Mmes Nourry-Boucard , Camus, Dumontaud, Bernon ; représentants des parents d'élèves de Saint-Brice ; Mrs Giethlen, Miet; Mme Comte ; représentants des parents d'élèves de Saint-Martin de Jussac.

### Absents excusés :

Mr Giraud, IEN

Mme Tuyeras, Maire de Saint-Brice

Mr Grancoing, DDEN Saint-Martin du Jussac

Mme Leyssène, enseignante de Saint-Martin de Jussac

### **1. Bilan de fin d'année**

Voici les sorties, manifestations, productions réalisées dans le cadre des projets de chaque classe :

#### Ecole de Saint-Brice :

Les élèves de CE1 ont présenté leur production théâtrale le 15 mai à la salle des fêtes de St-Brice.

Les élèves de CP et CE1/CE2 ont présenté leur spectacle le 16 juin à La Mégisserie à St-Junien. Le travail des élèves de CP concernant la création de films d'animation et leur animation musicale a particulièrement été mis en valeur. Nous tenons à remercier la communauté de communes qui met gratuitement la salle et le personnel à disposition des écoles ainsi qu'Amandine Goudouneix, intervenante de l'école intercommunale de musique pour la qualité du travail partenarial.

La classe de MS s'est rendue au parc des loups de Chabrières (Guéret) le 05 juin.

Les classes de CE1 et CE1/CE2 sont allées au Bournat le 26 juin.

Les élèves de GS ont créé un livre intitulé « La chaise rouge » qui sera édité. Chaque élève disposera d'un exemplaire.

De même, les élèves de MS disposeront d'un exemplaire d'un album rassemblant leurs productions plastiques autour du « land art » intitulé « les petits créateurs de nature ».

Lundi 29 juin, une sortie sur le site de Chambéry à St-Brice est prévue:

- Les classes de PS et GS travailleront en orientation :
  - o Les élèves de PS participeront à une chasse au trésor, pique-niqueront et rentreront à l'école vers 13h.
  - o Les élèves de GS participeront à une randonnée avec pique-nique.
- Les classes de CP, CE1, CE1/CE2 participeront à une rencontre de jeux collectifs.

#### Ecole de Saint-Martin de Jussac :

La classe de CM2 s'est rendue au pôle astronomie de Nançay les 21 et 22 mai. Mme Roy remercie les accompagnateurs Mme Soury et Mr Fanjul.

Les classes de CE2/CM1 et CM1 se sont rendues à Esse pour visiter un village gaulois le 24 avril et à Fondouce en Charente maritime le 05 juin.

Les 3 classes ont participé à la rencontre d'athlétisme de secteur à Saint-Junien le .....  
et ont présenté leur spectacle de fin d'année à la salle des fêtes de Saint-Martin de Jussac le 23 juin.

## **2. Préparation de la rentrée 2015-2016**

Dans un souci constant de proposer aux élèves des conditions d'apprentissages les meilleures possibles et tenant compte des contraintes en présence, le conseil des maîtres a adopté la répartition suivante pour l'année prochaine :

PS/MS : Mme Doublet

MS/GS : Mme Dalmay-Rougier

GS/CP : Mme Astier

CP/CE1 : Mme Coindeau

CE1/CE2 : Mme Plaçais

Un fonctionnaire stagiaire (non connu à ce jour) assurera les compléments de service de Mme Coindeau (décharge de direction) et de Mme Plaçais qui travaillera à 80%.

Le conseil des maîtres proposera une organisation du temps qui prévoit des décloisonnements pour certaines activités pour les différents niveaux.

Les listes des élèves par classe seront affichées le 31 août 2015.

## **3. Bilans financiers**

Saint-Brice : 6392,82 €

Saint-Martin de Jussac : 4857,53 €

## **4. Travaux réalisés et à réaliser**

### Saint-Brice :

Travaux à réaliser :

- Changer le dispositif anti pince-doigts sur la porte des toilettes du bâtiment du haut et sur la porte de la salle de motricité
- Classe de Mme Doublet : repeindre le lit du coin poupée et 2 meubles, poser un panneau au dos d'une étagère, poser des taquets dans un meuble pour fixer les étagères, acheter des paniers, réparer la serrure de l'armoire.
- Le bâtiment du bas sera désamianté pendant les vacances et un nouveau revêtement de sol sera posé
- L'aménagement concernant la sécurité aux abords de l'école va débiter par le marquage au sol (ligne blanche continue) et la réduction de la vitesse à 30 Km/h.

### Saint-Martin de Jussac :

- Un éclairage sera posé au-dessus du tableau dans la classe de Mme Leysenne.
- Mme Roy demande la pose de prises électriques dans les classes. Le conseil municipal étudiera cette demande.
- Mme Briend demande à Mme le Maire de St-Martin si une solution a été trouvée pour abaisser la température des classes lorsqu'il fait chaud. Une proposition est actuellement à l'étude.
- Mme Le Maire de Saint-Martin de Jussac annonce qu'un passage piéton va être installé par la communauté de communes à la sortie de l'école et demande aux usagers de laisser l'accès libre.

## 5. Questions diverses

1. *Avoir la répartition des classes pour la rentrée de septembre 2015 avant la sortie.*
2. *Prévoir un changement de photographe pour les photos de classes l'an prochain.*
3. *Prévoir des sorties plus attractives pour les sorties scolaires (hors cadre financier). Certaines écoles envoient les enfants au Puy du fou ou au Futuroscope ; le cadre pédagogique semble ok ; dans ce cas, pourquoi pas à St-Brice ?*
4. *Serait-il possible de savoir un peu plus à l'avance les dates des sorties scolaires (1 mois avant) afin que les parents qui travaillent puissent s'organiser à l'avance et ainsi accompagner les enfants ?*
5. *Est-il possible d'avoir les effectifs prévus à la rentrée 2015 pour l'école de La Fabrique ? Quels travaux ou améliorations seront mis en attente à l'école du bourg pour garder encore l'école de La Fabrique ? Le but est-il d'avoir des multiniveaux au bourg ?*
6. *Des travaux pour les sanitaires sont-ils prévus ? (les toilettes ne ferment pas, ce qui empêche toute intimité !) de plus, le robinet d'eau trop puissant asperge les vêtements des enfants ! (mon enfant a été changé 3 fois cette année)*
7. *Une solution pour sécuriser le portillon d'entrée s'il vous plait !*

1. cf. 2

2. Le conseil des maîtres choisira un nouveau photographe.
3. Les sorties scolaires s'inscrivent pleinement dans les projets mis en œuvre au sein de chaque classe. Des apprentissages sont réalisés avant, pendant et après la sortie. Les choix des lieux visités ne sont pas déterminés en termes d'attractivité mais en termes d'intérêt qu'ils représentent dans le cadre du projet.
4. Un effort sera fait sur la communication des dates de sorties. Mme Coindeau rappelle que les directrices autorisent les sorties scolaires sans nuitées et valident les accompagnateurs qui sont choisis par les enseignantes.
5. Mme Magoutier précise que la municipalité s'est toujours engagée de la même manière dans la gestion des 2 écoles et qu'il n'y a aucune raison de les mettre en concurrence. Mr Bourlois souligne que les budgets sont en baisse et que l'école du bourg nécessite des travaux de réhabilitation. Mme Dumontaud s'interroge sur les normes d'hygiène à la cantine. Mme Magoutier indique que des analyses sont régulièrement effectuées par les services vétérinaires et qu'il n'y a aucun problème à la cantine. Mr Bordas indique qu'un projet de construction d'une nouvelle cantine avait été envisagé sous la précédente mandature et qu'il a été abandonné en raison de son coût (800 000 €).
6. Des verrous existent mais ce problème concerne essentiellement les élèves les plus jeunes qui ont peur de s'enfermer. Peut-être est-il envisageable de mettre un système de fermeture qui s'ouvre de l'extérieur en cas de besoin. La pression d'eau est en effet trop puissante dans les lavabos des toilettes sous le préau. Ceci est dû à l'installation qui ne permet pas d'avoir une pression suffisante dans les toilettes du haut.
7. La fermeture du portillon à clés va entraîner des travaux (pose d'un interphone, d'une sonnette...) et mobiliser une personne pour l'ouvrir. Ce problème semble essentiellement concerner le temps de garderie où des parents peuvent venir chercher leur enfant sans voir l'adulte responsable, ce qui les inquiète car à priori, n'importe qui peut partir avec un enfant sans être vu. Mme Coindeau rappelle que tout adulte qui amène ou vient chercher son enfant à la garderie doit le remettre et se signaler à l'adulte responsable de manière systématique.

Les enseignantes remercient vivement tous les parents qui s'impliquent dans la vie de l'école en se rendant disponibles pour permettre les sorties, l'activité piscine, en participant aux diverses manifestations ainsi que l'association des parents d'élèves qui grâce à son dynamisme contribue largement au financement des projets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les membres du conseil d'école